

# *Cercle* **d'ESCRIME** *Yerres*

*Challenge*

# **CAILLEBOTTE**

*Fleuret individuel*

*Poussins, Pupilles, Benjamins      garçons et filles*

*Une rencontre interclubs sera organisée pour les poussins nés en 2002 et 2003*

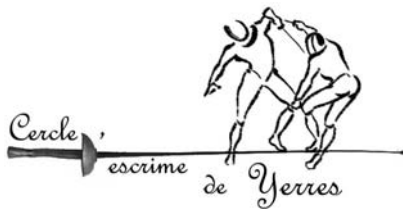
***Dimanche 10 janvier 2010***

***Gymnase LA PALESTRE Michel PRIET***

***Rue Léon Jouhaux - 91560 Crosne***



Renseignements: <http://www.escrime-cey.fr>



# REGLEMENT

## *Challenge fleuret, en individuel.*

**Date :** Dimanche 10 janvier 2010

**Lieux :** Gymnase LA PALESTRE  
Rue Léon JOUHAUX  
91560 CROSNE

Pour obtenir un plan d'accès, veuillez vous reporter au site Internet du club (rubrique accès), à l'adresse suivante : <http://www.escrime-cey.fr/acces.htm>

**Catégories et armes :**  
*GARCONS ET FILLES*

Poussins (nés en 2001) :	fleuret électrique, lame 0
Pupilles (nés en 99-2000) :	fleuret électrique, lame 0 ou 2
Benjamins (nés en 97-98):	fleuret électrique, lame 2
Poussins 2002 et 2003 :	fleuret sec.

**Licence :** Licence validée FFE 2009-2010

**Tenue :** Tenue réglementaire et sous cuirasse de protection, suivant normes FFE.

**Horaires :**

Pupilles (filles et garçons) :	inscriptions : 09h00	scratch : 09h30
Benjamins : (filles et garçons) :	inscriptions : 10h30	scratch : 11h00
Poussins (filles et garçons):	inscriptions : 13h00	scratch : 13h30

**Engagements :** Afin de limiter les temps d'inscriptions, merci de nous faire parvenir la liste de vos tireurs pour le vendredi 08 janvier 2010, par messagerie à [escrime.cey@laposte.net](mailto:escrime.cey@laposte.net)  
Le droit d'inscription est fixé à 7 €par tireur.

**Formule :** Un tour de poule, puis un tableau d'élimination directe de 64 ou 32 selon le nombre d'inscrits.  
Tous les litiges seront tranchés par le Directoire Technique qui se réserve le droit de modifier le présent règlement pour la bonne marche de l'épreuve.  
Poussins 2002 et 2003 : 2 tours de poule de 5 ou 6 selon l'effectif.

**Arbitrage :** Les clubs devront fournir un arbitre pour quatre tireurs, ils seront rémunérés suivants leurs diplômes d'arbitrages.

**Récompenses :** Les 16 meilleurs classés, par catégories, seront récompensés. Les premiers des catégories poussins recevront un fil de corps, les premiers des catégories pupilles et benjamins recevront une lame 2.  
Un classement par Club sera réalisé en fonction des résultats des tireurs dans chaque catégorie. Un trophée sera attribué au meilleur club pour 1 an et sera remis en jeu l'année suivante. Il sera acquis après 3 victoires.

**Renseignements :** Frédéric DURIEUX 06.77.51.39.79  
messagerie : [escrime.cey@laposte.net](mailto:escrime.cey@laposte.net)

*Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de l'épreuve.*

*Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.*